

## Vos démarches en ligne

Dans cet article sont regroupées les différentes téléprocédures qu'il est possible de réaliser en ligne. Ainsi que des accès à des sites web de services publics.



Un numéro de téléphone pour une première réponse à vos questions administratives



Vous pouvez aussi visiter le site [service-public.fr](http://service-public.fr) qui offre de très nombreuses informations pratiques sur vos droits et vos démarches.

## Le site guichet du Service Public



Le site des formulaire CERFA vous propose de télécharger ou de consulter de nombreux formulaires administratifs pour particuliers et professionnels. [Site des formulaires CERFA](#)

## Changement d'adresse

Pour changer vos coordonnées **au plus tôt 3 mois avant votre changement d'adresse et au plus tard 3 mois après**. Informez rapidement et facilement les principaux organismes publics et privés de votre changement **d'adresse postale** lié à un déménagement ou à une modification administrative, mais également de votre :

- Changement d'adresse électronique
- Changement de téléphone fixe
- Changement de téléphone portable

Le site : <https://mdel.mon.service-public.fr/mademarchev5/sfjsp?interviewID=JeChangeDeCoordonnees> permet d'informer plusieurs organismes publics et privés d'un changement d'adresse postale, d'adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable, notamment :

- Carte grise
- Caisses de retraites (Agirc et Arrco, Cnav, Retraites et solidarité, etc.),
- Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, CNMSS, etc.),
- Énergie (EDF, ENGIE, Direct Énergie),
- La Poste,
- Pôle emploi,
- Service des impôts,

## La caisse d'Allocations Familiales

Déclarer ses ressources, suivre son dossier d'allocations familiales, simuler le calcul des cotisations pour une garde d'enfant à domicile **Lien** : [Caisse d'Allocations Familiales](#)

## Pension alimentaire

Calculer la revalorisation des pensions alimentaires **Lien** : [Pensions alimentaires](#)

## Etudiants

Bourse ou logement **Lien** : [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

## Assurés sociaux

Suivre son dossier de remboursement de Sécurité sociale **Lien** : [Site de l'AMELI - Assurance Maladie en Ligne](#)

## Emploi

Annonces de l'ANPE et répondre aux offres d'emploi de la fonction publique **Lien** : [Site de l'ANPE](#)

## Chèque emploi-service

Etablir le volet social du chèque emploi-service si l'on a recours à un salarié à domicile **Lien** : [cesu.urssaf.fr](http://cesu.urssaf.fr)